



**ÉCOLE DE DROIT**  
Université Clermont Auvergne

**MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES**  
**Année universitaire 2017 - 2018**

**Licence professionnelle Activités  
juridiques : métiers du droit de  
l'immobilier – Droit et gestion de l'habitat social**

Conseil de Gestion de l'Ecole de Droit : avis favorable le 29 août 2017  
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le xxx

La Vice-Présidente Formations  
en charge de la CFVU

Françoise PEYRARD

## Organisation de la formation

**Responsable pédagogique de la mention** : (NOM Prénom, adresse de messagerie)

Florence FABERON, florence.faberon@uca.fr

**Intitulés des parcours de la mention et référents pédagogiques**

- Parcours 1 : (intitulé - NOM Prénom, adresse de messagerie)
- Parcours 2 : (intitulé - NOM Prénom, adresse de messagerie)

**Contact en scolarité** : (NOM Prénom, adresse de messagerie)

Scolarité de l'Ecole de Droit, [lpro.droit@uca.fr](mailto:lpro.droit@uca.fr)

**Assiduité aux enseignements** (le cas échéant)

Oui

**Stages**

Oui, de 12 à 16 semaines

## Evaluation des connaissances

**Absence lors d'une épreuve de contrôle continu**

Une absence autorisée puis défaillance. Pas de distinction entre absence justifiée et injustifiée.

**Modalités d'accès à la 2<sup>ème</sup> session** (pour les diplômés d'ingénieurs exclusivement)

**Accès à la salle d'examen**

30 minutes pour les épreuves de 1 heures et deux heures

1 heure pour les épreuves de 3 heures et plus

## Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans la cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et de groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne,...)
- obtenir des aménagements d'examens (contrôle terminal à la place du contrôle continu,...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

### **Modalités de compensation** (pour les masters exclusivement)

### **Maquettes de la formation :**

## Intitulé de la formation

### Semestre 1 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances											
			1 <sup>ère</sup> session					RSE			2 <sup>ème</sup> session			
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
<b>UE 1 : Environnement et savoirs fondamentaux</b> Acteurs et politique du logement social Politique de la ville, géographie sociale et sociologie de l'habitat Connaissances juridiques Droit des organisations Langues	15	3 3 3 3 3	CC											
<b>UE 2 : Action</b> Stratégie et commercialisation Gestion de la demande et des attributions Gestion financière et fiscalité Montage d'opération et gestion technique du patrimoine Outils et méthodes de communication	15	3 3 3 3 3	CC											

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

REMARQUES :

**Semestre 2 :**

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 <sup>ère</sup> session					RSE			2 <sup>ème</sup> session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
<b>UE 3 : Domaine métiers</b> Management des organisations Gestion des conflits Gestion locative Gestion de la relation clientèle Ateliers de professionnalisation...	<b>15</b>		<b>CC</b>										
<b>UE 4 : Projet tutoré ou projet individuel</b>	<b>6</b>												
<b>UE 5 : Stage ou action professionnelle</b>	<b>9</b>												

*CC : contrôle continu ; ET : examen terminal*

*E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)*

*Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif*

REMARQUES :